



Extract of FSU-95 Val d'Oise

<http://fsu95.fsu.fr/Travailleurs-handicapés-quel-acces-a-l-emploi-en-2015-publie-le10-05-17.html>

DARES : Travailleurs handicapés : quel accès à l'emploi en 2015 ? publié le

10 05 17

Publication date: mercredi 10 mai 2017

Copyright © FSU-95 Val d'Oise - Tous droits réservés

En 2015, d'après l'enquête Emploi, 43 % des personnes reconnues handicapées sont actives en France : 35 % en emploi et 8 % au chômage. Elles ont trois fois moins de chances d'être en emploi que les personnes non handicapées ayant les mêmes caractéristiques, et deux fois plus de chances d'être au chômage.

Quand les personnes reconnues handicapées travaillent, elles occupent plus souvent un emploi d'ouvrier non qualifié et moins souvent de cadre. Elles travaillent plus souvent à temps partiel et sont plus souvent en situation de sous-emploi. 18 % de celles qui sont au chômage déclarent avoir perdu leur travail à la suite d'une rupture de contrat pour maladie ou invalidité. Elles sont aussi plus nombreuses que les autres à évoquer un licenciement autre qu'économique.

Leurs périodes de chômage sont plus longues. La part des personnes handicapées en recherche d'emploi depuis au moins un an atteint 63 % (contre 45 % pour l'ensemble des chômeurs). Cette ancienneté dans le chômage dépasse même 3 ans pour près de 28 % d'entre elles (contre 14 %).

Si l'on considère plus globalement les personnes « en situation de handicap », qui ont une reconnaissance de handicap ou se déclarent limitées depuis au moins 6 mois dans leurs activités par un problème de santé, l'accès à l'emploi apparaît également difficile, mais moins que pour les seules personnes reconnues handicapées.